

# RALLYE

Paris, le 17 décembre 2008

## **Recommandations AFEP/MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants**

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le conseil d'administration de la société Rallye a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, auxquelles il adhère.

Il a constaté que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise poursuivie par la société Rallye.

Le conseil d'administration confirme en conséquence que la société se référera au code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF ainsi complété pour l'élaboration du rapport du président prévu à l'article L 225-37 du code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006.

Contact :

Didier CARLIER

+33 (0) 1 44 71 13 73